Activité mini-club



Les samedis 5, 12, 26 septembre et 3 octobre de 14h00 à 15h00

Fiche d'inscription automne 2020

Les cours d'initiation sont réservés aux enfants dès 4 ans, limités dans le nombre d'enfants et durent 60 minutes.

Le cours se divise en plusieurs temps :

- Le pansage
- La préparation du poney et du cavalier
- Monter sur le poney : jeux ou promenade
- S'occuper de son poney, le récompenser et le remettre au boxe

Nom :	Prénom :
Adresse :	
NPA :	Ville :
Natel :	E-mail
Age :	
REGLEMENT	
Tarif : Banque :	Abonnement de 4 leçons, CHF 140 (non récupérable) Postfinance Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
Paiement : Confirmation : Formulaire à retourner : Horaire : Tenue :	A l'inscription La confirmation du stage est seulement valable à la date de paiement caroline_ki@hotmail.com En dehors des heures de la leçon, les enfants ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz Pantalon d'équitation, training ou legging, bottes de pluie (pas de baskets). L'Ecurie de la Prélaz met à disposition les bombes (casques).
Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz	
- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval.	
- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.	
Date	